

Le gouvernement prend les devants pour l'été

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4760 - Ven. 19 - Sam. 20 avril 2019 - Prix : 10 DA

Cinéma

Un film algérien
sélectionné au
Festival de Cannes

Page 24

Tizi Ouzou

Des maires marchent pour rejeter l'encadrement des présidentielles

Page 2

Les Gilets jaunes interdits de communion

Par Mohamed Habili

Pour leur 23^e samedi consécutif de mobilisation, les Gilets jaunes, qui déjà n'ont pas le droit de manifester sur les Champs-Élysées, se sont vu interdire également les abords de Notre-Dame de Paris. On dirait à titre préventif, comme de crainte qu'ils soient tentés de s'en prendre à un édifice déjà fort meurtri par l'incendie de lundi. Comme les révolutionnaires de 1789, dont ils se sont réclamés, s'étaient effectivement attaqués à la cathédrale dans leur entreprise de démolition de l'Ancien régime, comme du reste à d'autres édifices religieux, on peut voir dans ce nouvel interdit touchant leur parcours dans Paris une simple mesure de précaution prise par les autorités du pays. Le plus probable, cependant, est que cette interdiction s'explique moins par la peur qu'ils se laissent aller, comme pour mieux ressembler à leur modèle, à violenter la cathédrale en passant devant elle que par la volonté des autorités de les tenir à l'écart de l'espèce de communion nationale suscitée par le sinistre du 15 avril. En ce sens, les Gilets jaunes pourraient être autorisés exceptionnellement à manifester ce samedi sur les Champs-Élysées, mais pas sur le parvis de Notre-Dame. Et tant pis si parmi eux il y a de fervents catholiques. A priori, pour éviter d'être l'objet d'une excommunication de ce genre, les Gilets jaunes auraient été mieux inspirés de choisir pour leur 23^e acte un autre lieu de ralliement principal, une autre capitale.

Suite en page 3

9^{ème} vendredi de contestation«Le seul guide de l'Algérie
c'est le peuple»...

● Béjaïa/Le verdict de la rue...



Ph/E. Soraya/J. A.

Hier, le 9^{ème} acte de la mobilisation nationale pour un changement radical dans le pays et pour une nouvelle Algérie républicaine, libre et démocratique, a été entamé tôt dans la matinée sur les lieux désormais symboliques à savoir la Grande-Poste, la Place Maurice-Audin, la Place du 1^{er} Mai et la rue Hassiba Ben Bouali, où, au fur et mesure, la foule grossissait à vue d'œil. Lire page 2

Sa démission formalisée avant-hier
**Sidi Saïd quittera
son poste avant le 27 avril**

Page 3

Soirées de ramadhan à Oran
**Une manifestation du 4^e art
«Le théâtre en tout lieu et temps»**

Page 13

9ème vendredi de contestation

«Le seul guide de l'Algérie c'est le peuple»...

■ Hier, le 9ème acte de la mobilisation nationale pour un changement radical dans le pays et pour une nouvelle Algérie républicaine, libre et démocratique, a été entamé tôt dans la matinée sur les lieux désormais symboliques à savoir la Grande-Poste, la Place Maurice-Audin, la Place du 1er Mai et la rue Hassiba Ben Bouali, où, au fur et mesure, la foule grossissait à vue d'œil.

Par Lynda

Partout, fleur et rose à la main, les citoyens drapés de l'emblème national et de celui amazigh, familles, femmes, enfants, et même des personnes âgées marchent et campent sur leur première revendication depuis le 22 février : le départ du système, de Bensalah ainsi que le gouvernement Bedoui. Sur les banderoles arborées, se liaient différents mots d'ordre, tels que «Nous voulons des élections libres et transparentes après le départ du système», «Le seul guide de l'Algérie c'est le peuple»...

Pour ce 9ème vendredi de la contestation populaire, qui faut-il le souligner n'a connu dépassement contrairement à vendredi dernier et fait inédit, les manifestants ont installé à la place Audin, des tribunes donnant la parole à «tout citoyen désirant s'exprimer librement».

Un attroupement s'est constitué autour de la moudjahida Djamilia Bouhired qui a fait son apparition sur la place.

Notons que pour la première fois depuis l'entame du mouvement populaire, le dispositif sécuritaire habituellement dispo-



Ph.E. Soraya/J.A.

a été lancée sur notre radio. Nous avons bouclé les accès par mesure de sécurité, et nos artificiers sont entrain de travailler, mais pour l'instant ils n'ont rien trouvé».

Les wilayas du pays mobilisées

Par ailleurs, des marches tout aussi imposantes que celle de la Capitale revendiquant le départ des symboles du système ont eu lieu à Bou Arréridj, Tizi Ouzou, Bejaia, Bouira, Batna, Constantine, Annaba, Oran, M'sila... Munis de banderoles et de pancartes, les manifestants à travers le pays, appelant au « Changement du système », ont eux aussi revendiqué « une période de transition », « L'ouverture des dossiers de corruption par la justice et la dilapidation des deniers publics », « La souveraineté appartient exclusivement au peuple ». Ceci non sans rappeler leur attachement à l'unité nationale et réaffirmant leur hommage à l'Armée nationale populaire, en entonnant comme depuis le début de la contestation «jeichchaâb khaoua khaoua».

L. N.

sé à la Grande-Poste et à la Place Audin était absent jusqu'au moment où il y a eu alerte à la bombe au tunnel des Facultés.

DGNS au tunnel des Facultés, Alger

Alors que la manifestation populaire pacifique battait son plein à la Place Audin pour le 9ème vendredi consécutif dans une ambiance festive, le tunnel

des Facultés a été rapidement évacué de la foule et les deux accès du tunnel des Facultés à la place Audin fermés par les forces de l'ordre. Interrogé sur les raisons, un officier de police sur place nous dira qu'« une menace d'un attentat à la bombe

Les artificiers de la

Tizi Ouzou

Des maires marchent pour rejeter l'encadrement des présidentielles

Des maires de plus d'une cinquantaine de localités et des élus locaux ont marché, jeudi, à Tizi Ouzou pour mettre en pratique leur refus d'encadrer le scrutin présidentiel fixé pour le 4 juillet prochain. La marche a débuté après un rassemblement à la placette de l'ancienne mairie de la ville des Genêts où les mots d'ordre de la manifestation ont été rappelés. Les manifestants, des centaines, ont emprunté la «grande rue» Abane Ramdane puis celle de Chikhi Amar et le boulevard Houari Boumediène avant de rallier le siège de la wilaya en scandant des slogans contre le régime et réclamant son départ ainsi que



celui de toutes de ses anciennes figures. Des slogans également transcrits sur les banderoles brandies par les manifestants dans une ambiance festive. A l'intérieur de la cité administrative, après une photo souvenir des maires aux côtés du président de l'assemblée populaire de wilaya, direction vers les services de la réglementation et des affaires générales en scandant « ulac Ivot » (pas de vote). Les maires ont décidé de déposer leurs courriers individuels officialisant leur refus de lancer le processus électoral à commencer par la révision des listes électorales au niveau de la DRAG en expliquant qu'ils ne reconnais-

sent pas la légitimité du wali nouvellement installé dans ses fonctions. Devant l'entrée de l'immeuble abritant les locaux de la DRAG, le maire d'Ait Bouadou a pris la parole avec les enveloppes contenant les courriers de ses collègues pour rappeler l'objectif de leur action et pour lancer un appel aux maires de tout le pays pour se joindre à leur mouvement du refus d'organiser les élections présidentielles du 4 juillet. Pour rappel, à Tizi Ouzou rares les maires qui n'ont pas encore annoncé leur refus d'organiser les élections y compris même parmi issus des partis au pouvoir.

Hamid M.

Mobilisation historique à Béjaïa

Le verdict de la rue...

C'est un véritable référendum populaire auquel on a assisté hier. Comme partout ailleurs, les populations de la wilaya de Béjaïa ont, à nouveau, investies la rue. Et la mobilisation d'importantes masses populaires pour le 9ème vendredi de suite est un véritable verdict populaire contre la "solution" proposée par le régime qui consiste en une transition qui passe par le maintien, contre l'avis de la rue, de l'élection présidentielle du 4 juillet. Les manifestants ont commencé à envahir le parvis de la maison de la culture à

Amriw dès 12h. A 12h30 déjà des centaines de manifestants étaient déjà là. La procession s'est ébranlée sur le boulevard de la Liberté vers 14h alors que des centaines de gens arrivaient de partout sur les lieux. Des dizaines de milliers voire des centaines de milliers de personnes étaient là. La rue de la Liberté est noire de monde sur plusieurs centaines de mètres voire de kilomètres. Les manifestants ont rendu un hommage aux 128 martyrs de la répression qui avait émaillé le printemps noir en 2001 et 2002 en Kabylie. La

manifestants. Lesquelles convergent toutes pour le départ du régime politique en place et ses symboles, la mise en place d'une transition pacifique par l'installation d'une instance collégiale de trois à cinq personnalités en dehors des figures du régime actuel. Les manifestants ont scandé aussi des slogans hostiles au pouvoir et contre son personnel dont les trois "B", les partis du pouvoir, ...et autres supplétifs du système. Les Béjaïouis estiment que l'heure n'est plus aux discours mais, aux actes qui pourraient placer

l'Algérie sur l'orbite de la démocratie comme le réclame le peuple qui s'est exprimé encore une fois sur cette question. Notons que plusieurs marches ont eu lieu dans les grands centres urbains de la wilaya notamment, à Akbou. Ceci pendant que les élus APW et 48 maires de la wilaya se sont réunis jeudi dernier et se sont, définitivement, prononcé contre le scrutin du 4 juillet. Ils ont réaffirmé leur intention de ne pas encadrer et organiser cette joute électorale.

Hocine Cherfa

FLN

Djamel Ould Abbès veut réunir le Comité central mardi

■ Le cas de Djamel Ould Abbès est énigmatique. Quelques jours après l'annonce surprise de son "retour" à la tête du parti, ce dernier espère présider la réunion du Comité central du FLN qui aura lieu mardi prochain.

Par Meriem Benchaouia

Dans un courrier adressé au wali d'Alger, Djamel Ould Abbès demande l'autorisation pour tenir la réunion du comité central le 23 avril au centre international des congrès à Staoueli. Si cette autorisation est délivrée par la wilaya, cela veut dire que Djamel Ould Abbès retrouverait son poste de SG du P-FLN et toutes les structures mises en place par Mouad Bouchareb seraient caduques. Pour rappel, présent lors de la réunion des deux chambres du parlement pour constater la vacance du poste de président de la République, le sénateur Ould Abbès a déclaré en marge qu'il est toujours premier secrétaire du FLN et sénateur au même temps depuis 22 octobre 2016. Abordé par la presse, Djamel Ould Abbès déclarera : «Je me suis tu durant cinq mois.

Aujourd'hui, je reprends mon droit de parole et mon poste». Soutenant à ce sujet : «Je suis secrétaire général du FLN depuis 2016, et je le suis encore et n'ai jamais démissionné de mon poste».

Lui rappelant sa démission, il dira : «Vous avez vu ma démission du poste de secrétaire général? Non. Alors que celui qui affirme l'avoir vue vienne me le dire».

De son côté, le coordinateur de l'instance dirigeante du FLN, Mouab Bouchareb, a démenti s'être retiré de la présidence de ce parti. Dans un communiqué publié jeudi, l'instance dirigeante a affirmé «poursuivre ses activités le plus normalement possible», rajoutant que «les portes du parti sont ouvertes à tous les militants». Les informations relayées par des médias concernant la démission de Bouchareb, sont «infondées et de simples



rumeurs». L'instance dirigeante a en outre affirmé que le coordinateur de l'Instance dirigeante «exerce normalement ses missions», rappelant que les «portes du parti restent ouvertes à tous les cadres et militants, sans exclusive». **M. B.**

Attaque à l'arme blanche

Le FFS accuse Ali Laskri d'être le commanditaire

Dans la nuit de jeudi, le siège national du FFS à Alger a été la cible d'une attaque commise par des hommes munis d'armes blanches et de bombes lacrymogènes. Plusieurs militants ont été blessés légèrement. Une vidéo, publiée jeudi soir et largement relayée sur les réseaux sociaux, montre un groupe d'inconnus, qui se sont introduit à l'enceinte du parti, s'attaquant aux membres du plus ancien parti de l'opposition. Deux membres de l'instance présidentielle du FFS pointent du doigt Ali Laskri comme étant le commanditaire de cette agression. En effet, dans un communiqué signé par Madame Hayet Taïati et Chioukh Sofiane rendu

public hier, le FFS écrit que «ce jour du 18 avril 2019 à 19 H 30, un groupe de baltaguais en possession d'armes blanches, bombes lacrymogènes, sabres, manches à pioches... se sont introduit à l'intérieur du siège national du parti, en sommant, sous la menace d'agression, les militants présents de quitter les lieux. Les baltaguais dans leur majorité, portaient des cagoules et leurs identités n'étaient pas reconnues, à l'exception de Moussi Lounes, militant de la section de DBK». «Le groupe criminel conduit par Moussi Lounes a tenté une agression physique sur la personne du membre de l'instance présidentielle, madame Taïati Hayet devant

les cadres du parti qui ont pris sa défense. Devant le caractère barbare de ses individus et afin de préserver des vies humaines, les militants ont été contraints de quitter le siège après que ses baltaguais ont usé du gaz lacrymogène et d'armes blanches», poursuit la même source. Hayet Taïati et Chioukh Sofiane déplorent la passivité de la police. «La police a été alertée par les cadres du parti, mais leur réaction a été passive malgré la gravité des actes constatés», ils ajoutent : «la détermination, la solidarité et l'engagement des militants ont permis la récupération du siège à 03 H 30 de la matinée du 19 avril 2019. Les baltaguais ont fui les lieux en

empruntant l'issue menant vers l'hôtel el Djazair, après avoir détruit des documents officiels et provoqué des dégâts matériels importants dans les locaux du parti». Le Front des Forces Socialistes «considère que cet acte criminel est commandité par Ali Laskri révoqué par le conseil national du 13 avril 2019 et lui porte toute la responsabilité» et «dénonce ces agressions et agissements barbares contraires aux principes et à l'éthique politique du parti». Enfin, le FFS a indiqué se réserver «le droit de prendre les mesures juridiques appropriées à l'encontre des responsables de ces actes». **M.B.**

Sa démission formalisée avant-hier

Sidi Saïd quittera son poste avant le 27 avril

Abdelmadjid Sidi Saïd devrait rendre le tablier avant le 27 avril prochain. C'est ce que l'on apprend en effet d'une source syndicale.

«La démission de Sidi Saïd a été formalisée mais hier d'après mes sources, il a reçu des instructions des forces extra constitutionnelles pour retarder son dépôt officiel afin qu'il prenne part aux consultations lancées par Bensalah, et ce sa qualité de SG de l'une des plus grandes organisations syndicales et par voie de conséquence donner une légitimité à la démarche d'un pouvoir finissant», nous dira en effet le syndicaliste Smain Kouadria. Pour autant, poursuivra-t-il, «la mobilisation syndicale de s'essouffler pas, la base mili-



tante de l'UGTA authentique est entrain de préparer une riposte à travers un rassemblement plus grand que celui du 17 avril».

Lequel rassemblement précèdera-t-il, «se tiendra dimanche prochain devant la centrale syndicale UGTA pour une UGTA vendi-

cative, démocratique au service des masses ouvrières».

Pour rappel, mercredi dernier des milliers de travailleurs et syndicalistes ont tenu un rassemblement national devant le siège de la Centrale syndicale au 1er Mai pour réclamer haut et fort le départ de Sidi Saïd et son secrétariat, appelant aussi «la réappropriation de l'UGTA et de la soustraction du giron du pouvoir et de sa bande».

Les syndicalistes opposant à la direction actuelle de l'UGTA, reprochent à leur SG de «trainer des casseroles et beaucoup de dossiers de malversations, une mauvaise gestion des œuvres sociales des mutuelles des travailleurs bâtiment, Sonelgaz, Sonatrach, ainsi que sa partici-

LA QUESTION DU JOUR

Les Gilets jaunes interdits de communion

Suite de la page une

Or non seulement ils ont voulu retourner en force dans Paris, mais ils ont décidé d'y lancer leur «deuxième ultimatum», le premier l'ayant été le 16 mars dernier, à Paris d'ailleurs, et qui s'était traduit par des affrontements et des saccages. Le ministre de l'Intérieur a annoncé que ce sera pire que le 16 mars. On verra si son pronostic est le bon. Ce sera sûrement le cas si les manifestants voudront à tout prix marcher dans les quartiers qui leur sont interdits depuis le 16 mars. Ce qui tend à accréditer cette possibilité, c'est le fait que non seulement rien n'a été fait pour détendre l'atmosphère, mais qu'au contraire tout l'ait été pour que ce samedi soit particulièrement agité. Le jour de l'incendie Emmanuel Macron devait faire un discours détaillant les mesures censées répondre aux revendications des Gilets jaunes. Puis ce discours a été reporté pour le lendemain. Or le lendemain, il ne sera pas fait non plus, même si le président français a effectivement été au rendez-vous. Seulement pour faire état non pas de ces mesures d'apaisement mais de sa détermination à rebâtir la cathédrale au bout de cinq années seulement, ce qui pour beaucoup relèverait du miracle. D'une certaine façon toutefois, ça ne pouvait pas mieux tomber, les Gilets jaunes ayant dit et redit qu'ils n'attendaient rien de lui. Si eux-mêmes n'attendaient rien de lui, alors autant pour lui s'adresser à ceux des Français qui au contraire attendaient de lui qu'il les console du sinistre. Et qui pour cela sont tout disposés à le remercier de leurs voix à toutes les échéances d'ici à ce que Notre-Dame retrouve grâce à son dévouement tout son éclat. Dans ces conditions, le ministre de l'Intérieur n'a pas tort de craindre que les débordements de ce samedi l'emportent sur ceux du 16 mars. On peut même se demander si d'une certaine façon il ne le souhaite pas, au regard de la communion actuelle autour du corps martyrisé de Notre-Dame.

M. H.

pation à collecte de l'argent auprès des entreprises publiques et privées pour la campagne électorale de Bouteflika».

«Selon mes sources, il est dans le collimateur des enquêteurs de la gendarmerie», a affirmé Smain Kouadria.

Lynda Naili

Électricité et carburant

Le gouvernement prend les devants pour l'été

■ Afin d'éviter le scénario des années écoulées, le gouvernement redouble d'efforts afin de faire en sorte qu'il n'y ait pas de coupure de l'électricité et de pénurie de carburant.

Par Louiza Ait Ramdane

A cet effet, il rassure que la production de l'électricité et du carburant serait suffisante pour couvrir la demande prévue durant la période allant de mai à septembre prochain. Le mois de Ramadhan et l'été approchent, la crainte du délestage refait surface. Et pour éviter les désagréments que peuvent engendrer les coupures d'électricité en plein saison estivale à forte consommation d'énergie, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab a affirmé, que la production de l'électricité, d'une capacité de 15.000 voire 16.000 MW serait suffisante pour couvrir la demande. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre consacrée aux préparatifs et dispositions pris pour garantir une capacité d'électricité suffisante pour la saison estivale 2019, M. Arkab a assuré que l'Algérie comptait une surproduction de 20.000 MW suffisante pour couvrir toute cette demande. Il a énuméré 32 stations électriques, dont 24 finalisées et 8 autres en cours de réalisation pour garantir le transport et la distribution de cette énergie. Plus explicite, le même responsable a cité également la réalisation de 33 centrales électriques dans le Grand Sud, outre les centrales existantes ayant connu des travaux d'extension pour multiplier leur production, auxquelles s'ajoutent 10 nouvelles centrales mises en service au niveau des différentes régions du pays, à l'instar de celles d'In Guezzam et de Djanet.

SONATRACH revoit à la hausse sa production en carburants

Aussi, en prévision du mois sacré et de la prochaine saison estivale, le groupe SONATRACH a revu à la hausse sa production à hauteur de 200.000 tonnes, afin de maîtriser la demande croissante, a précisé le ministre de l'énergie. «La production nationale en matière de carburants s'élève actuellement à plus d'un million de tonnes», à-t-il fait savoir. Quant à la demande croissante, notamment pendant le mois sacré, en matière de gaz Butane B13, très utilisé par les citoyens, le ministre a rassuré que «le groupe Naftal mettra sur le marché plus de 100.000 nouvelles bouteilles, pendant les mois d'avril et de mai, en vue de couvrir la demande et d'éviter toute pénurie».

Pour approvisionner toutes les régions du pays, y compris les régions isolées, en bouteilles de gaz, des points de vente et de distribution seront ouverts dans certaines communes. Les services de Naftal se chargeront d'acheminer ces bouteilles aux régions éloignées du pays.

Cet été, le carburant sera disponible dans toutes les stations-services à travers le pays, y compris les week-ends et les jours fériés, a-t-il rassuré.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la rencontre avec les cadres de Sonelgaz avait porté sur les préparatifs de l'été 2019 pour s'assurer de la disponibilité de l'énergie, ajoutant qu'une rencontre similaire était prévue avec les cadres de Sonatrach dans les



Mohamed Arkab, ministre de l'Energie

dix prochains jours. Ces rencontres ont pour objectif de garantir les moyens et conditions nécessaires au citoyen durant le mois sacré du ramadhan.

Le Hirak a donné une leçon de démocratie au monde entier

A une question sur le « Hirak » populaire en Algérie, depuis le 22 février dernier, le ministre a indiqué qu'il constituait un point positif révélateur de la bonne santé de la démocratie en

Algérie, ajoutant que les partenaires de l'énergie doivent suivre leur travail et s'adapter à la conjoncture. «Le caractère pacifique de ce mouvement qui a démontré au monde entier la maturité du peuple algérien, a transmis un message à tous les partenaires de l'Algérie, au point où des étrangers ont voulu se déplacer en Algérie pour voir de près cette expérience démocratique. La nature du mouvement de protestation pacifique a rassuré les partenaires étrangers quant à leur avenir en Algérie »,

a-t-il dit. M. Arkab a indiqué avoir reçu, la semaine dernière, le PDG de l'entreprise espagnole Naturgy, meilleur partenaire de l'Algérie en matière de vente de gaz qui a signé des contrats avec l'Algérie jusqu'en 2021. « Le Hirak a donné une leçon de démocratie au monde entier », lui a dit le partenaire étranger à cette occasion. Les partenaires étrangers «travaillent normalement en Algérie et veulent y intensifier leur action», a-t-il souligné.

L. A. R.

Situation géopolitique dans la région

Gaïd Salah : maintenir la disponibilité opérationnelle de l'ANP à son «plus haut niveau»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a indiqué, jeudi à partir de Ouargla, que les Forces armées de l'ANP œuvrent

à maintenir la disponibilité opérationnelle à son «plus haut niveau» et à s'adapter «constamment» aux développements de la situation géopolitique et à la complexité des enjeux dans la sous-région. «Nous œuvrons toujours à maintenir la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau et à mener une parfaite préparation et instruction de nos Forces armées afin qu'elles puissent détenir, en permanence, les capacités à accomplir leurs missions et à s'adapter constamment aux développements de la situation géopolitique et à la complexité des enjeux dans notre sous-région», a indiqué le chef d'Etat-major de l'ANP dans une allocution devant des cadres de l'Armée au quatrième jour de sa visite à la 4ème Région militaire. Il a précisé, à cet égard, que cela «requiert impérativement de vous en tant que cadres, de veiller au strict respect des programmes de préparation au combat pour les différentes composantes du corps de bataille, à travers l'inten-



sification des exercices tactiques démonstratifs de tirs avec munitions réelles au profit des différentes Forces et armes». Le vice-ministre de la Défense nationale a relevé que «les enjeux majeurs qui nécessitent des efforts inlassables de la part de l'ANP, sont ceux liés à la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie, à la

consolidation des fondements de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale, et à la préservation de la force et la solidité des liens de son unité populaire». Il a relevé, par la même occasion, que «tous les résultats probants que l'ANP a réalisés et ne cesse de réaliser au niveau de nos frontières Sud-Est, à l'instar

des autres frontières nationales, voire au niveau de l'ensemble du territoire national, sont la résultante d'une vision globale du concept de sécurité adopté par le Haut Commandement de l'ANP». Le général de corps d'Armée a précisé, également, que l'ANP «considère que les enjeux majeurs qui requièrent de notre part de consentir des efforts inlassables afin de les relever, sont le défi de sauvegarder l'indépendance de l'Algérie, de consolider les fondements de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale et de préserver la force et la solidité des liens de son unité populaire, dans un monde marqué par de grands défis et de mutations imprévisibles, instiguées par des parties et de grandes puissances qui œuvrent à refaire la carte du monde suivant leurs intérêts, même si cela devait se faire au dépens de la liberté, de la sécurité, de l'indépendance et de la souveraineté nationale des peuples».

Mahi Y.

Situation politique du pays Le chef de l'Etat reçoit des personnalités nationales

LE CHEF de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, jeudi à Alger, successivement, MM. Abdelaziz Ziari, Abdelaziz Belaid et Miloud Brahimi, en tant que personnalités nationales, indique un communiqué de la Présidence de la République. Ces rencontres «entrent dans le cadre de la volonté de concertation que prône le chef de l'Etat dans le traitement de la situation politique du pays», précise la même source.

R N

Exportations hors hydrocarbures

700 tonnes de produits algériens transportés vers la Mauritanie et le Sénégal

■ Deux caravanes transportant 700 tonnes de produits algériens ont démarré mardi vers Nouakchott et Dakar, au titre de la dynamique de la promotion des exportations hors hydrocarbures et la nouvelle politique de positionnement de l'Algérie en Afrique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Commerce.

Par Salem K.

Les deux caravanes, composées de 30 camions du groupe «Ligitrans», transportent 620 tonnes de produits algériens destinés à la capitale mauritanienne, Nouakchott. Cette quantité est composée de 240 tonnes de produits agroalimentaires, 20 tonnes de produits agricoles, 120 tonnes d'emballage, 20 tonnes de produits d'hygiène corporelle, 120 tonnes de produits chimiques, 20 tonnes de literie, 40 tonnes de produits électroménagers et 40 tonnes d'articles de ménage. L'expédition vers la Mauritanie comprend 27 camions transportant des produits fabriqués par 14 opérateurs économiques algériens établis dans plusieurs wilayas dont El oued, Sétif, Bouira, Borj Bouariéridj, Béjaïa, Boumerdès, Alger, Blida, Oran et Mascara. La caravane en question devra arriver à Nouakchott le 23 avril courant, après avoir parcouru une distance de 3.500 km.



S'agissant de la caravane destinée à Dakar, le communiqué précise qu'elle transporte 80 tonnes

de produits dont 60 tonnes de produits agroalimentaires et 20 tonnes de produits d'hygiène

corporelle. Ces produits sont fabriqués par deux opérateurs algériens établis respectivement

P.N.D. R.

à Bordj Bouariéridj et à Sétif. La caravane devra arriver à Dakar (Sénégal) le 25 avril courant, en parcourant une distance de 3.900 km. A noter que ce convoi est le sixième depuis l'ouverture du poste frontalier «chahid Mustapha-Ben Boulaïd» et la création d'une base logistique dans la wilaya de Tindouf afin de faciliter les opérations d'exportation et renforcer le transport terrestre des marchandises et un septième convoi est prévu prochainement. Il est également à rappeler que le convoi transportant la marchandise pour la participation à l'Exposition spécifique des produits algériens à Nouakchott, qui s'est déroulée du 23 au 29 octobre 2018, et qui a abouti à la signature de 25 contrats d'exportation de produits algériens vers la Mauritanie, est passé par le même poste frontalier terrestre.

S. K.

Pétrole

Les cours du pétrole orientés à la hausse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse, hier en Asie, dopés par des informations faisant état d'une baisse du nombre de puits en activité aux Etats-Unis, ainsi que par la stratégie de baisse de la production de l'Opep et de ses partenaires. Vers 04H00 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mai, gagnait 24 cents à 64,00 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour juin, progressait de 39 cents, à 72,01 dollars. A en croire la société Baker Hughes, le nombre de puits en activité aux Etats-Unis

a reculé au cours de la semaine qui s'est achevée le 18 avril. Ce genre de diminution est généralement interprétée comme annonciatrice d'une baisse de la production américaine. Cet indicateur s'ajoute au chiffre des stocks américains, qui a surpris les analystes. Lors de la semaine achevée le 12 avril, les réserves commerciales de brut aux Etats-Unis ont reculé de 1,4 million de barils après avoir augmenté de 17 millions de barils sur les trois précédentes semaines, a dévoilé l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). La Chine a de son côté publié des données économiques meilleures que

prévu, avec une progression de 6,4% du PIB au premier trimestre sur un an, tandis que l'Arabie saoudite a fait état d'une forte baisse de ses exportations de pétrole en février. Ryad est de facto le leader de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Pour tenter de contrebalancer la baisse des prix, le cartel s'est imposé avec plusieurs autres pays (Opep+), dont la Russie, des baisses de production. Cette politique a porté ses fruits en permettant depuis le début de l'année une progression de 40% des cours du brut, qui est aussi due aux sanctions américaines contre les deux grands

producteurs que sont l'Iran et le Venezuela, et à l'instabilité en Libye. «L'Arabie saoudite continue de faire état de baisses de ses exportations. Elle a montré l'exemple à l'Opep+ et continue de le faire avec une baisse d'exportation de 227 000 barils par jour en février», a déclaré Alfonso Esparza, de OANDA. «Les inquiétudes relatives à l'offre demeurent avec les sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela et la guerre civile en Libye, mais l'accord Opep+ est vraiment le principal facteur.» «L'accord pour limiter la production a contré l'impact de la hausse de la production américaine.» **Mahi O./APS**

Pénalisé par des indicateurs européens

L'euro en baisse face au dollar

L'euro perdait du terrain après face au dollar après avoir été pénalisé par des indicateurs pour la zone euro moins bons que prévu en amont d'un long week-end de Pâques. Cette après midi, l'euro valait 1,1250 dollar contre 1,1296 mercredi soir. Les marchés seront fermés à Londres ce vendredi et lundi. «Juste un jour après que des données macroéconomiques chinoises ont aidé à diminuer les inquiétudes sur un ralentissement mondial, l'optimisme s'est estompé avec les dernières données pour la zone euro qui ont encore refroidi les attentes sur la croissance», a expliqué un analyste. L'euro a subitement perdu

du terrain face au billet vert après la publication de l'indice PMI allemand, puis celui de la zone euro, pour le mois d'avril. Outre-Rhin, le PMI manufacturier s'est révélé en dessous des attentes et montre une baisse de l'activité en avril, tandis que celui des services s'est mieux porté. Dans la zone euro, l'indice PMI a été moins bon que ce sur quoi tablaient les analystes, à la fois pour les services et pour le secteur manufacturier. «La zone euro n'est pas encore tirée d'affaire», a réagi un autre analyste, alors que le continent fait face depuis plusieurs mois à un ralentissement économique. Après ces chiffres, l'euro s'est éloigné

du niveau de 1,13 dollar, autour duquel il gravitait depuis le début de la semaine. Ces derniers jours, la volatilité de la paire euro-dollar est tombée à des niveaux plus vus depuis 2014, alors que les négociations commerciales sino-américaines, sur lesquelles les investisseurs gardent un œil, patinent depuis plusieurs semaines. La livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 86,42 pence pour un euro contre 86,63 mercredi soir. Elle baissait en revanche face au billet vert, à 1,3017 dollar au lieu de 1,3043 la veille. Le yen s'appréciait face à la devise européenne à 125,86 yens pour un euro contre 126,57 yens mer-

credi soir, et dans une moindre mesure face à la monnaie américaine à 111,88 yens pour un dollar contre 112,06 yens la veille. La devise suisse montait également face à l'euro, à 1,1398 franc suisse pour un euro contre 1,1417 mercredi soir, et était stable face au dollar, à 1,0132 franc suisse pour un dollar au lieu de 1,0105 la veille. La monnaie chinoise valait 6,7078 yuans pour un dollar, contre 6,6881 yuans mercredi soir. L'once d'or valait 1.276,38 dollars contre 1 274,01 dollars mercredi. Dans l'après midi, elle est tombée à un plus bas depuis décembre à 1 271,15.

F. Y.

Hydrocarbures Le groupe italien Eni signe un accord d'exploration offshore aux Emirats arabes unis

LA COMPAGNIE italienne d'hydrocarbures (Eni) a signé un accord d'exploration offshore et de partage de la production couvrant le bloc A de l'Emirat de Ras Al Khaimah, at-elle indiqué jeudi dans un communiqué publié sur son site web. L'accord a été signé entre Eni et Nishant Dighe, directeur général de la RAK Petroleum Authority, en présence du cheikh Saud bin Saqr Al Qasimi, membre du Conseil suprême des Emirats arabes unis et souverain de Ras Al Khaimah. Le bloc offshore A couvre une superficie de 2 412 km² au large de Ras Al Khaimah, avec des profondeurs allant de 10 à 90 mètres. Eni agira en tant qu'opérateur avec une participation de 90% et la compagnie pétrolière nationale de Ras Al Khaimah, RAK GAS, en tant que partenaire avec une participation de 10%. L'entrée dans l'Emirat de Ras Al Khaimah représente une étape supplémentaire dans le positionnement d'Eni au Moyen-Orient, selon le communiqué qui a précisé que le groupe est déjà présent aux Emirats d'Abu Dhabi, à Sharjah (EAU), à Oman, au Liban, en Irak et au Bahreïn.

R. E.

Pour éviter la perturbation dans l'approvisionnement en viandes rouges

Les abattoirs d'Alger mobilisés pour le ramadhan

■ Le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Alger, Noui Bouaziz, a affirmé avant-hier, que les abattoirs d'Alger étaient mobilisés pour éviter «toute éventuelle perturbation» en matière d'approvisionnement en viandes rouges durant le mois sacré du ramadhan.

Par Anissa H.

Répartis à travers les communes des Eucalyptus, d'El-Harrach et de Zéralda, les abattoirs de la capitale s'emploieront à éviter toute éventuelle perturbation en matière d'approvisionnement en viandes rouges durant le mois sacré, a indiqué le même responsable, relevant que ces structures seront renforcées par l'ouverture, à titre provisoire et avant le mois sacré, d'un nouvel abattoir privé au niveau de la commune de Rouiba. Evoquant la fermeture, depuis quelques mois, de l'abattoir d'Hussein-Dey (Ruisseau), M. Bouaziz a assuré que cette mesure ne causera «aucune perturbation» dans l'opération d'approvisionnement, en viandes rouges, des différentes boucheries de la capitale, les abattoirs en exercice étant en mesure d'assurer les quantités produites par l'abattoir de Ruisseau. Il a fait état, dans le même cadre, de plusieurs mesures initiées au niveau des abattoirs d'Alger à l'effet d'éviter toute perturbation dans l'approvisionnement en cette matière, fortement demandée pendant le mois sacré, citant, à cet égard, la mise en place d'un système de permanence au niveau des unités d'abattage (jour et nuit). Relevant que la capacité théorique de production de ces unités était encore loin d'être atteinte, le même responsable a cité, à titre d'exemple, l'abattoir des Eucalyptus qui a fonctionné durant les huit derniers mois

avec une capacité de production de 205 têtes de bétails (bovins et ovins) par jour, tandis que sa capacité réelle est de 600 têtes/jour. De même pour l'abattoir de Zéralda qui fonctionne avec une capacité de 23 têtes de bétails/jour alors que sa capacité réelle est de 90 têtes/jour, et celui d'El-Harrach qui peut atteindre une capacité de production de 150 têtes/jour. Pour ce qui est de l'abattoir de Rouiba, M. Noui a précisé que les services de la tutelle avaient donné des instructions en vue d'accélérer les mesures nécessaires pour garantir l'ouverture provisoire de cette unité durant le mois de Ramadhan et soutenir la filière des viandes rouges dans la wilaya, ajoutant qu'une commission ministérielle s'était déplacée à cette structure afin de relever toutes les insuffisances et faire en sorte de réunir toutes les conditions requises pour son ouverture. D'une capacité théorique de production de 900



têtes/jour, l'abattoir de Rouiba approvisionnement continu en sacré du ramadhan. devra permettre d'assurer un cette matière durant le mois

A. H. /APS

En prévision de la prochaine rentrée

Réception de 40 établissements scolaires à Oran

Au total, 40 établissements scolaires des trois paliers seront réceptionnés dans la wilaya d'Oran en prévision de la prochaine rentrée du secteur, a fait savoir avant-hier le directeur de l'éducation. Il s'agit de 27 groupes scolaires, de huit CEM et de cinq lycées devant contribuer à atténuer la tension et le surcharge sur les classes, surtout dans les établissements appliquant la double vacation, a indiqué Slimani Arezki. Suite à une série de réunions périodiques et des sorties des autorités locales aux chantiers de

réalisation d'établissements scolaires à travers les communes de la wilaya, le secteur sera renforcé de la prochaine rentrée scolaire par 40 établissements, a-t-il annoncé, insistant sur la poursuite des travaux pour leur livraison dans les délais impartis. Il s'agit des établissements réalisés au niveau des nouvelles cités d'habitat dont la cité 270 logements AADL d'Ain El Beida dans la commune d'Es Sénia et d'autres à Oued Tiélat, Belgaid dans la commune de Bir El Djir, et Gdyl. M. Arezki a insisté sur la résorption

cette année scolaire du système de double vacation à travers 11 écoles primaires. Pour rappel, le secteur de l'Education dans la wilaya d'Oran a été renforcé cette année par 35 établissements scolaires dont 24 groupes scolaires, sept CEM et quatre lycées. Ce secteur compte actuellement 808 établissements dont 553 en cycle primaire, 181 en moyen et 81 en secondaire pour un effectif total de 365 000 élèves.

A. O.

Souk Ahras

Plus de 20 600 inscrits au fichier de l'Agence de wilaya de l'emploi

Plus de 20 600 demandeurs d'emploi ont été inscrits à Souk Ahras au fichier de l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem), au premier trimestre de l'année en cours, a indiqué avant-hier le directeur local de cette agence, Abderezak Mazouz. Ce nombre global d'inscrits représente 14 088 demandeurs n'ayant pas bénéficié

d'emploi dont 7 534 hommes et 6 554 femmes, a précisé le même responsable, soulignant que 1 339 demandeurs avaient déjà bénéficié d'un poste de travail en plus de 5 217 autres dont 4 803 personnes de sexe masculin disposent des expériences professionnelles. Les responsables locaux de cette agence, selon le même responsable,

œuvrent à travers les visites intensifiées sur le terrain des entreprises économiques à actualiser leurs listes d'offres d'emploi, à suivre les placements réalisés et à sensibiliser les employés sur les avantages et les facilitations offerts dans le cadre de la promotion de l'emploi. Les services de la même agence prévoient, conformé-

ment à l'approbation initiale accordée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, l'installation de plus de 600 demandeurs d'emploi dans une entreprise étrangère chargée du programme de réalisation de 1 200 logements de type location vente AADL, a-t-on encore noté, soulignant que les profils recherchés sont, entre

autres, architectes, topographes, ingénieurs en électricité plomberie, peintre et agents de sécurité. Il a indiqué, dans ce même contexte, que d'autres entreprises spécialisées dans le secteur du bâtiment seront chargées de la réalisation d'autres projets à l'instar d'un établissement concerné par la construction au chef lieu de wilaya de plus de 1 000 de logements AADL qui permettra l'augmentation du quota des placements et des opportunités d'emploi des jeunes de cette wilaya frontalière. Pas moins de 820 postes du travail, inscrits au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et du secteur administratif, ont été consacrés dans la wilaya en faveur des jeunes de cinq communes frontalières à l'instar des localités de Heddada, de Khedara, d'Ouled Moumene, d'Ain Zana et de Sidi Fredj, ce qui permettra la valorisation de la ressource humaine de ces communes.

R. R.

F. Y.

Khenchela

Seuls 42% des commerçants inscrits au registre électronique

Seuls 42,9 % des inscrits au registre du commerce dans la wilaya de Khenchela ont basculé vers le registre du commerce électronique, apprend-on jeudi auprès de l'annexe locale du Centre national du registre du commerce (CNRC). «Le nombre d'inscrits au registre du commerce électronique à Khenchela a atteint à ce jour 11 104 commerçants sur un total de plus de 25 000 inscrits exerçant à travers les 21 communes de la wilaya», a précisé Yacine Berkani, chef de service au CNRC-Khenchela, qui a indiqué que l'antenne locale a connu, au cours des

10 premiers jours du mois d'avril, une grande affluente des commerçants désireux de changer leurs anciens registres par ceux électroniques, avec une moyenne de 200 dossiers/jour. Ce taux d'inscription électronique «reste faible», a indiqué M. Berkani qui a rappelé que le ministère du Commerce a prolongé de trois mois le délai d'inscription initialement fixé au 11 avril pour permettre aux retardataires de passer à l'inscription numérique au registre de commerce et éviter l'annulation définitive de leurs anciennes inscriptions. L'annexe du CNRC a organisé, en

coordination avec la Direction du commerce, la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Chelia) et l'UGCA, «huit rencontres d'information sur l'inscription électronique et les nuisances liées à l'abstention de le faire», a-t-il indiqué. Le même cadre a invité les inscrits aux registres électroniques à se rapprocher dans les prochains jours du CNRC pour parachever les formalités d'inscription électronique qui leur garantit davantage de sécurité et de protection contre les risques de falsification.

Sahara occidental/Maroc/Occupation

Le représentant du Front Polisario s'entretient avec le président du Conseil de sécurité

■ Le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, s'est entretenu, mardi à New York, avec le président du Conseil de sécurité, l'Allemand Christoph Heusgen, une rencontre intervenant à deux semaines de la prorogation du mandat de la Minurso.

Par Hania T.

L'entretien s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres avec les membres de l'instance suprême des Nations unies en prévision de la réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental qui se tiendra fin avril.

Au Conseil de sécurité, le renouvellement du mandat de la mission onusienne intervient cette année dans un contexte différent : le rapport accablant du secrétaire général sur le Maroc.

Il y a fait indiscutable, le nouveau document comporte des éléments qui n'ont jamais été rapportés dans les précédents rapports du secrétariat général.

Violations majeures de l'accord militaire N° 1, restrictions à la liberté de mouvement de l'émissaire onusien et de la Minurso, blocus imposé aux territoires sahraouis occupés, sont autant de griefs relevés par le chef de l'ONU contre le Maroc dans ce document.

Le SG de l'ONU qui a demandé le démantèlement d'un nouveau mur de sable construit par le Maroc en violation de l'accord militaire N° 1, a indiqué que son envoyé personnel a été empêché d'établir des contacts avec des représentants locaux dans les territoires occupés.

M. Guterres a soutenu que ces restrictions bloquent la mission et l'empêchent de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à son envoyé personnel», Horst Kohler.

Les détails livrés par le SG de

l'ONU sur les violations majeures du cessez-le-feu et des accords connexes par le Maroc «constitue un sujet de vive préoccupation pour le Front Polisario», a réagi la partie sahraouie dans une lettre adressée récemment au Conseil de sécurité.

«Les fréquentes violations du Maroc sapent sérieusement le nouvel élan créé par l'envoi personnel», écrit le représentant sahraoui auprès de l'ONU dans cette lettre remis par la Namibie au Conseil de sécurité.

L'Afrique du Sud réitère son soutien constant aux peuples sahraoui et palestinien

L'Afrique du Sud a réitéré son soutien constant aux peuples sahraoui et palestinien, s'engageant par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Lindiwe Sisulu, à œuvrer pour la recherche d'une solution à leurs souffrances.

M^{me} Sisulu, qui s'exprimait lors d'une conférence-débat tenue récemment à Durban dans l'est de l'Afrique du Sud, sur les questions internationales, a assuré que son pays utilisera son mandat de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour «attirer l'attention de la communauté internationale sur l'occupation illégale du Sahara occidental et de la Palestine, en concentrant ses efforts en particulier sur le sort des femmes dans ces zones de conflit afin de trouver une solution à leur souffrance».

La ministre sud-africaine a tenu à souligner, à cet égard, que «la paix au Sahara occiden-



tal et en Palestine ne peut être réalisée sans la participation des femmes». Dans ce cadre, elle a rappelé qu'en commémorant la journée internationale de la femme de cette année, l'Afrique du Sud avait organisé un colloque en solidarité avec les femmes de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Elle a également indiqué que l'Afrique du Sud réitère son appel portant sur la nécessité de fixer

une date pour «la tenue du référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental en tant que territoire non-autonome», et réaffirme «son soutien à une solution à deux Etats sur la question de Palestine».

Il y a quelques jours, le vice-ministre sud-africain des relations internationales et de la coopération, Luwellyn Landers, a réitéré, lors d'une conférence tenue à Durban sur les priorités du

mandat de l'Afrique du Sud au Conseil de sécurité, l'engagement de son pays en faveur d'une solution juste, acceptable et durable à la situation au Sahara occidental, soulignant que cette solution devrait répondre aux aspirations et à la volonté du peuple sahraoui afin qu'il puisse exercer son droit à l'autodétermination.

H. T./APS

Tunisie

Les échanges financiers informels estimés à 1,3 milliard de dollars

Le volume des échanges financiers, en dehors des circuits formels, en Tunisie, est estimé à 4 milliards de dinars (1,32 milliard de dollars), a annoncé jeudi le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Marouen Abassi.

Lors d'un bref point de presse en marge du Forum de la fiscalité, M. Abassi a assuré qu'il s'avère primordial d'adapter et mettre en œuvre un projet de loi relatif aux crimes de change dans le but de contribuer à la réduction des impacts de l'économie parallèle. Le conseiller du Chef du gouvernement chargé de la fiscalité, Fayçal Derbel, a souligné à l'occasion que «la préservation de l'équilibre de l'économie et la pérennité de l'entreprise passent forcément par l'imposition d'une fiscalité équitable permettant à l'entreprise d'être plus compétitive et de lutter contre le secteur parallèle».

De son côté, l'ex-gouverneur de la BCT, Mustapha Kamel Nabli, a déclaré en marge de ce forum que «l'équilibre de l'économie tunisienne et la lutte contre le commerce marché parallèle requièrent

une vision prospective basée, particulièrement, sur la réforme politique, l'amélioration de la gouvernance et la valorisation des compétences».

D'après M. Nabli, «force sera d'instaurer un pacte national portant sur les choix et les grandes réformes économiques et sociales». Pour sa part, le président de la commission des finances au Parlement tunisien, Mongi Rahoui, croisé lors des assises de cet événement, pense que «le climat des affaires et des finances en Tunisie doit être imprégné de la transparence et de la confiance entre les décideurs d'un côté et les différents opérateurs économiques, de l'autre côté (...) il est impératif d'asseoir une fiscalité équitable».

Le FMI accorde à la Tunisie un prêt de 247 millions de dollars

La Tunisie bénéficiera d'une sixième tranche de 247 millions de dollars du Fonds monétaire international (FMI), por-

tant le total des aides accordées par l'institution monétaire à environ 1,6 milliard de dollars, selon un communiqué publié jeudi par le fonds.

La même source a fait savoir qu'une équipe des services du FMI, dirigée par le chef de mission pour la Tunisie, Bjorn Rother, a rencontré, du 11 au 16 avril courant, les autorités tunisiennes en marge des Assemblées de printemps du FMI, pour discuter des politiques économiques envisagées par les autorités dans le cadre de la cinquième revue du programme de réformes économiques de la Tunisie soutenu par le Mécanisme Elargi de Crédit (MEdC).

«Nous avons eu des échanges porteurs avec les autorités tunisiennes à propos des politiques économiques qu'elles doivent engager pour stabiliser et réformer l'économie dans les mois qui viennent, tout en tenant en compte d'une situation socio-économique tendue et d'un environnement régional difficile», a indiqué M. Rother, cité par le communiqué. Les autorités et l'équipe du FMI sont parvenues

à un accord sur les mesures de politique et de réforme économiques pour faire en sorte que l'objectif de déficit budgétaire de 3.9% du PIB (hors dons) pour 2019 soit atteint, en tant que condition fondamentale pour contenir une dette et des besoins de financement tous deux élevés, liton dans le communiqué.

La même source a assuré que les autorités sont en train de renforcer en parallèle le filet de protection sociale pour les ménages à faible revenu, afin de les protéger contre les effets potentiellement défavorables de certaines réformes, grâce, également, à la mise en place d'une nouvelle base de données sur les ménages vulnérables.

«Les politiques monétaires et de change resteront orientées vers une réduction de l'inflation, qui érode le pouvoir d'achat et niveau de vie de tous les Tunisiens, et vers une amélioration continue du déficit élevé des paiements courants, au travers d'une compétitivité-prix accrue», a conclu le communiqué.

Rached F.



Soudan

Les chefs de la contestation veulent créer une autorité civile

■ Les chefs de la contestation au Soudan ont annoncé hier la formation prochaine d'une autorité civile en charge des affaires du pays, pour accroître la pression sur les militaires qui ont refusé jusque-là de transférer le pouvoir.

Sur le terrain, des milliers de Soudanais sont rassemblés hier devant le QG de l'armée dans le centre de la capitale Khartoum. Il y a quatre mois jour pour jour, un mouvement populaire a commencé au Soudan pour protester au départ contre le triplement du prix du pain dans un pays à l'économie exsangue. Il s'est rapidement transformé en contestation contre le général Omar el-Béchir qui a été destitué le 11 avril par l'armée après près de trois décennies au pouvoir. Depuis son renversement, un Conseil militaire de transition dirigé par le général Abdel Fattah el-Burhane a pris le pouvoir et a résisté jusque-là aux appels des manifestants à le transférer à une administration civile. Déterminée

à maintenir la pression, l'Association des professionnels soudanais (SPA), groupe en première ligne de la contestation, a annoncé dans un communiqué que «les noms des membres d'un Conseil civil en charge des affaires du pays seront annoncés lors d'une conférence de presse dimanche à 19H00 locales (17H00 GMT)» devant le QG de l'armée. «Nous réclamons que ce Conseil civil, qui comprendra des représentants de l'armée, remplace le Conseil militaire», a déclaré à l'AFP Ahmed al-Rabia, un des leaders de la SPA. Les chefs de la contestation n'ont pas donné davantage de précisions sur leurs intentions. Aucune réaction de l'armée n'était disponible dans l'immédiat. Au 14e jour de leur sit-in

devant le QG de l'armée, les manifestants disent leur intention de rester là jusqu'au départ des militaires du pouvoir. Ils se préparent à faire la prière hebdomadaire sur le site, selon l'un d'eux. «Pouvoir aux civils, pouvoir aux civils», ont scandé les manifestants jusqu'à l'aube hier, selon des témoins. «Je ne quitterai pas le site tant que Burhane n'aura pas transféré le pouvoir à un gouvernement de civils», affirme Wali Aldine, un manifestant. Galvanisés par les concessions obtenues avec le départ de M. Béchir et d'autres responsables militaires, les manifestants apparaissent plus déterminés que jamais. «Le régime de Béchir était un régime terroriste, une dictature. Nous sommes contents de l'avoir renversé», s'est réjoui Mohamed Ali, un manifestant venu avec son épouse et sa sœur. «Nous avons encore un long chemin à parcourir, mais nous sommes sûrs que le Conseil militaire nous écouterait». Arrivé au pouvoir par un coup d'État soutenu par les islamistes le 30 juin 1989, M. Béchir a dirigé d'une main de fer un pays en proie à des rébellions dans plusieurs régions dont celle du Darfour (ouest) et où les arrestations de chefs de l'opposition, de militants et de journalistes étaient régulières. Il est par ailleurs sous le coup de mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), notamment pour



PH: D. R.

«génocide» au Darfour, mais les autorités actuelles refusent son extradition. Arrêté, M. Béchir, 75 ans, a été transféré mercredi dans une prison de Khartoum, selon un proche. Deux de ses frères ont été aussi arrêtés. «Il est de plus en plus clair que la révolution reste inachevée», a affirmé à l'AFP Alan Boswell, du centre de réflexion International Crisis Group (ICG). «La clique sécuritaire toujours au pouvoir résiste clairement aux exigences» de la rue. Depuis le 19 décembre, la répression contre les manifestants a fait plus de 60 morts et des centaines de blessés. Des

milliers de personnes ont été emprisonnées. Les États-Unis, qui maintiennent le Soudan sur la liste noire américaine des «États soutenant le terrorisme», ont salué les premières mesures prises par les militaires qui ont destitué M. Béchir, mais ont appelé à une transition répondant davantage aux vœux des Soudanais. La responsable du département d'État chargée de l'Afrique de l'Est, Makila James, «se rendra au Soudan ce week-end», a annoncé un haut responsable américain, sans autres précisions. **Rosa C.**



Impuissance

Solidarité

Par Fouzia Mahmoudi

L'on avait pu constater à l'occasion du meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi il y a quelques mois à l'intérieure même de l'ambassade d'Arabie Saoudite, la solidarité sans faille de la Maison-Blanche à ses alliés de Riyad. Et cette solidarité qui s'exprime depuis des années sous différentes formes, vient une fois encore d'être étalé alors que le président américain continu à soutenir la guerre menée par les saoudiens au Yémen. En effet, Donald Trump a mis cette semaine son veto à une résolution du Congrès qui l'exhortait à arrêter tout soutien américain à la coalition saoudienne dans la guerre au Yémen, s'opposant pour la deuxième fois en deux mois à une décision du Parlement US. « Cette résolution est une tentative inutile et dangereuse d'affaiblir mes pouvoirs constitutionnels, mettant en danger des vies de citoyens américains », a déclaré dans un communiqué Trump à propos de ce texte adopté par les deux chambres du Congrès au début du mois. Cette séquence politique avait été perçue comme un camouflet pour le président Républicain, compte tenu de sa majorité au Sénat. Le Congrès avait utilisé une loi votée en 1973 et limitant les pouvoirs militaires du président dans un conflit à l'étranger. Les parlementaires avaient appelé à la fin des opérations militaires au Yémen, où depuis 2015 le Pentagone fournit un « soutien non combattant » à la coalition menée par l'Arabie saoudite, alliée historique des États-Unis. «Nous fournissons ce soutien pour plusieurs raisons. D'abord, c'est notre devoir de protéger la sécurité des plus de 80 000 Américains qui résident dans certains pays de la coalition qui ont été victimes d'attaques de houthistes depuis le Yémen », explique le président américain dans le communiqué, transmis par la Maison Blanche. Les Emirats arabes unis, un des piliers de la coalition intervenant sous commandement saoudien au Yémen, ont salué à leur tour le veto du président américain. « La décision importante du président Trump est à la fois opportune et stratégique », a dit sur Twitter le ministre d'États aux affaires étrangères émirati, Anwar Gargash. Le Yémen est déchiré par un conflit dévastateur depuis l'intervention d'une coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015 pour soutenir des forces progouvernementales contre les rebelles houthistes. Ces derniers sont soutenus par l'Iran, grand rival chiite de l'Arabie saoudite sunnite au Moyen-Orient. Ce conflit a provoqué la pire catastrophe humanitaire au monde selon l'Organisation des Nations unies (ONU) et a fait plus de 10 000 morts. Des ONG estiment que le bilan des victimes est largement supérieur et l'engagement américain aux côtés de la coalition dirigée par Riyad est régulièrement la cible de critiques. « Le Congrès ne devrait pas chercher à interdire certaines opérations, comme les ravitaillements en plein vol », argue le président Républicain dans son communiqué. Par ailleurs, l'opinion publique américaine ne semble pas se sentir concernée par l'implication de son pays dans ce conflit dévastateur donnant à Trump encore plus de latitude pour adopter la position de son choix sur le sujet sans craindre de répercussions sur sa popularité à dix-huit mois de la prochaine élection présidentielle américaine. **F. M.**

États-Unis

Les démocrates jurent de poursuivre la bataille contre Trump

Triomphant, Donald Trump a proclamé jeudi la fin d'une «chasse aux sorcières» après la publication des conclusions du dossier russe. Pas si vite, ont rétorqué les démocrates en promettant de continuer à enquêter sur le président républicain, à la conduite «malhonnête» et «immorale». «Pour les enragés et les démocrates de la gauche radicale, c'est Game Over», a proclamé le milliardaire et ex-showman dans un message imitant, sur Twitter, une affiche de la célébrité série «Game of Thrones».

Après 22 mois d'enquête sur l'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016, le procureur spécial Robert Mueller a conclu qu'il n'y avait pas eu entente entre l'équipe du républicain Donald Trump et Moscou, dans son rapport publié jeudi. Mais si M. Trump a crié victoire, s'estimant totalement exonéré, ces conclusions ne l'ont en revanche pas blanchi des soupçons d'entrave à la justice. Un point que les démocrates se sont empressés de saisir. «Donald Trump a passé toute sa présidence à mener une campagne incessante d'obstruction, d'intimidation, et d'abus de pouvoir. Personne

n'est au-dessus des lois», a tonné le président du parti démocrate, Tom Perez. Forts de leur majorité à la Chambre des représentants, les démocrates disposent du pouvoir de lancer des enquêtes parlementaires, d'assigner des témoins à comparaître et de réclamer des documents. Les actes du président sont «profondément alarmants» et «indubitablement malhonnêtes, non-éthiques, immoraux et antipatriotiques», a accusé Adam Schiff, président démocrate de la puissante commission du Renseignement de la chambre basse. «Le rapport Mueller met en évidence des preuves inquiétantes montrant que le président Trump a fait entrave à la justice», a renchérit Jerry Nadler, chef de la commission judiciaire.

Pour les deux, une même conclusion: Robert Mueller a sciemment lancé la balle dans le camp du Congrès, qui doit désormais «mettre le président devant la responsabilité de ses actes». Même son de cloche du côté du sénateur et candidat démocrate à la présidentielle, Bernie Sanders: «Le Congrès doit continuer à enquêter sur la conduite de Trump et toute tentative étrangère d'influencer nos élections». Dans le

cadre de ces enquêtes, les démocrates ont demandé au procureur Mueller de témoigner devant la Chambre des représentants d'ici le 23 mai. L'administration Trump a déclaré qu'elle ne s'y opposerait pas. Objet de toutes les critiques des démocrates pour sa gestion de la publication du rapport, le ministre de la Justice, Bill Barr, se retrouvera sur le gril du Congrès le 2 mai. Après la publication du rapport, certains élus de l'aile la plus à gauche du parti ont de nouveau agité la menace d'une procédure de destitution, ou «impeachment». Mais les chefs démocrates ont de nouveau clairement écarté cette option. Elle serait à ce stade vouée à l'échec compte tenu de la majorité républicaine au Sénat. Et tous ont en plus encore en tête la cuisante défaite parlementaire républicaine après la procédure d'impeachment lancée contre le démocrate Bill Clinton. A un an et demi des élections présidentielles et parlementaires, l'opposition doit en effet naviguer avec précaution dans les eaux troubles de la tentaculaire enquête russe, qui a empoisonné plus de la moitié du mandat de Donald Trump sans toutefois faire basculer l'opinion des électeurs.

Soirées de ramadhan à Oran

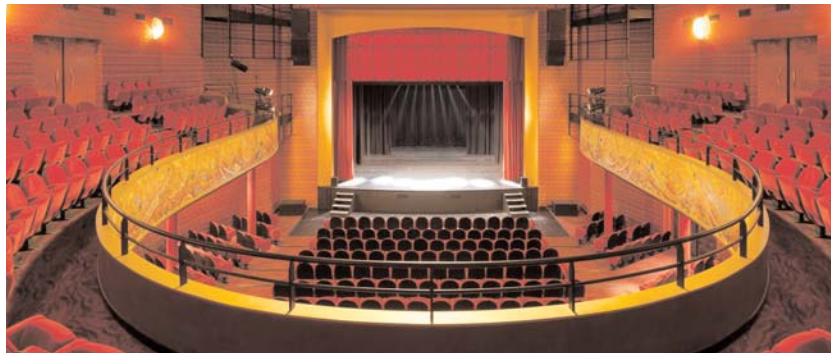
Une manifestation du 4^e art «Le théâtre en tout lieu et temps»

■ L'association culturelle «El Amel» d'Oran a mis au point une manifestation du 4^e art pour animer les soirées du mois de ramadhan sous le slogan «Le théâtre en tout lieu et temps», a-t-on appris du président d'association.

Par Adéla S.

Dans ce cadre, l'association a choisi la scène du «Petit théâtre» (70 places) pour abriter ces activités, a indiqué le metteur en scène, Mohamed Mihoubi. La programmation des activités culturelles dans cette structure située au centre-ville d'Oran a pour objectifs de relancer l'animation culturelle de proximité permettant aux habitants mitoyens de profiter de cette ambiance culturelle sans se déplacer aux structures culturelles éloignées. Le programme de cette manifestation, qui sera lancée le 10 mai prochain, comporte des lectures de textes dramatiques dont «Le jardin des rêves», «J'existe donc je pense», «Randonnée en carrosse» en marionnettes suivis de débats, a souligné M. Mihoubi qui a écrit les textes précités. Le public oranais sera au rendez-vous avec les représentations théâtrales réalisées par de jeunes diplômés de quatre promotions (19, 20, 21 et 22) qui ont été formés à l'école relevant de l'association «El Amel». Des pièces théâtrales

produites par l'association, dont «Stop» et «Fougaa», seront présentées en spectacles vidéo, outre la programmation d'ateliers d'écriture de textes dramatiques et de conférences traitant des thèmes du théâtre en Algérie. Le théâtre scientifique et le théâtre et la société. A. S./APS



ARAV

Les médias audiovisuels appelés à respecter les principes de la déontologie

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a rappelé mercredi aux médias audiovisuels «la nécessité impérieuse de fournir une information de service public en toute transparence» et de respecter «le principe de la déontologie» notamment dans la situation actuelle que traverse le pays.

«Conformément à ses missions et prérogatives pour la protection de la liberté de l'activité audiovisuelle posée par la constitution et renforcée par la législation et la réglementation en vigueur et au regard de la situation actuelle, l'ARAV rappelle le principe de la déontologie qui lie la profession et les règles posant le droit du citoyen à une information objective, par une transmission des faits et autres événements de façon neutre, complète

et loin de toute appréciation tendancieuse», a-t-elle écrit dans un communiqué. L'ARAV a rappelé également «la nécessité impérieuse de fournir une information de service public en toute transparence», mettant l'accent sur l'impératif d'«éviter de tendre vers tout parti pris en faveur d'une quelconque entité quelle que soit sa nature», et d'«éviter également de porter atteinte aux valeurs et symboles de la République, à la vie privée et à l'honorabilité des personnes».

Le gendarme du champ audiovisuel en Algérie a rappelé, dans ce contexte, aux institutions audiovisuelles «la nécessité, aujourd'hui plus que jamais, de participer à l'enrichissement de la culture de la citoyenneté pour renforcer et consolider les sentiments

d'appartenance à une seule communauté nationale et à la nécessaire solidarité entre toutes ses composantes et ce, pour ainsi éloigner et bannir tout sentiment de violence et ou de stigmatisation», soulignant que cette attitude «développera le dialogue démocratique, l'acceptation des différences et l'avis divergent».

L'autorité, présidée par Zouaoui Benhamadi, a rappelé, en outre, aux institutions publiques et aux associations politiques et sociales qui sont les principales sources de l'actualité quotidienne de «veiller à la véracité des informations qu'ils fournissent et d'éviter toute forme de manipulation possible».

K. L.

Aimé Césaire

La politique faite poésie

Disparu en avril 2008, Aimé Césaire garde son envergure historique. L'édition d'un coffret de ses écrits politiques et la diffusion d'un documentaire inédit, «Césaire contre Aragon», sur France Ô, nous restituent à la fois sa dimension politique et poétique.

Ah ça, non ! Il n'y va pas par quatre chemins, Aimé Césaire, pour dire en poésie à René Depestre, ce jeune poète haïtien vivant alors au Brésil dont il lit la lettre dans Les Lettres françaises, ce qu'il pense de son allégeance à la figure du grand poète résistant et communiste Louis Aragon qui règne en maître sur la culture d'après-guerre, jusque dans la forme poétique devant célébrer au mieux l'esprit national !

On est en 1955 quand s'ouvre, sur l'image d'un Paris en noir et blanc où Notre-Dame est encore entière, le documentaire inédit réalisé en 2018 par Guy Deslauriers sur un scénario de Patrick Chamoiseau et diffusé dans cette soirée spéciale Césaire de France Ô, onze ans après la disparition du poète martiniquais, à l'âge de 94 ans.

Le tournant de 1955

En 1955, Aimé Césaire est déjà maire de Fort-de-France et député de la Martinique depuis dix ans, et bien sûr, le poète du «Cahier d'un retour au pays natal» paru dès 1939 dans la revue «Volontés» et soutenu par les surréalistes, Breton en tête. Comme ce dernier a rompu avec Aragon en 1932, «l'ombre»

surréaliste planera toujours dans les relations entre Césaire et Aragon. En 1956, Césaire le communiste rend sa carte. Il rédige sa fameuse lettre du 24 octobre à Maurice Thorez. Après le rapport Khrouchtchev, qui laisse Aragon muet, et tandis que les chars envahissent Budapest, le Martiniquais qui se disait communiste justement parce que martiniquais, met fin à un parcours du combattant entamé avec les jeunesses communistes en 1935, poursuivi dès 1945 avec son frère en politique et en poésie, Louis Aragon. Soit vingt ans de fidélité qui lui ont fait écrire des odes à Staline, à Thorez, etc., écrits qu'il reniera par la suite, ses Sept poèmes reniés.

Dès 1955, donc, Césaire s'est dégagé du carcan qu'à tous points de vue Aragon faisait peser sur lui, et son œuvre... Et le lui fait savoir par cet échange flamboyant avec Depestre tenté par l'obéissance au «canon» poétique et à l'exigence de réalisme en poésie pour servir la nation ! Depestre ne trahira pas la liberté poétique et choisira au final de se ranger aux côtés de son frère caribéen. Non, l'Haïtien n'a fondamentalement pas «douté de sa forêt natale». «À travers moi, Césaire a publié les éléments de son art poétique», dit justement Depestre dans le film admiratif de cette lettre-poème somptueuse qui concentre poésie et politique en une seule inspiration. On en mesure le souffle à la lecture vibrante qu'en fait Lucien Jean-Baptiste dans ce documentaire, où, par la confrontation de Césaire et d'Aragon, de passionnantes années de

l'histoire du XX^e défilent, décryptées par David Alliot, historien, et Romuald Fonkoua, biographe.

Cinq volumes d'écrits politiques dans un coffret

Le réalisateur fait ensuite courir avec émotion la plume de Césaire s'adressant à Thorez, et l'occasion est donnée de plonger dans les Écrits politiques d'Aimé Césaire issus du coffret qui vient de paraître aux nouvelles éditions Place : 459 documents, édité par Édouard de Lépine et René Hénaue. Si le second est déjà connu comme spécialiste, le premier, professeur d'histoire et de géographie au lycée Schœlcher à Fort-de-France, a rejoint Aimé Césaire au Parti progressiste martiniquais en 1982, et y travailla auprès de Césaire à Fort-de-France. Depuis vingt ans, il a œuvré à cette entreprise de publication, dès 1997, avec Jean-Michel Place, confie ce dernier dans l'épilogue de ce «vaillant volume» préfacé avec ardeur par Marc Césaire.

Ce coffret est un trésor dont certains bijoux et autres écrits sont disponibles de longue date, mais cette fois rassemblés, chronologiquement, et mis à la disposition de tous avec un précieux index thématique notamment, éclairant l'homme politique qui est resté dans l'ombre de l'homme poétique alors que les deux ne sont qu'un seul homme, un poète requis par la misère de son peuple. Un homme qui, rappelle Édouard de Lépine, a été cinquante-six ans maire de Fort-de-

France (élu et réélu douze fois), quarante-huit ans député de la Martinique de 1945 à 1993, fondateur, et président du Parti progressiste martiniquais pendant quarante-trois ans.

«Un universel riche de tous les particuliers»

Le premier volume est déjà un voyage extraordinaire, rassemblant, de 1935 à 1956, les tout premiers écrits dans la revue «L'Étudiant noir», l'hommage «au cri de l'invincible espérance» (cinquième anniversaire de l'appel du 18 Juin), le témoignage de Césaire au procès du pétainiste amiral Robert aux commandes aux Antilles et en Guyane, mais encore Le Discours sur le colonialisme, Culture et colonisation (prononcé lors du premier Congrès des écrivains et artistes noirs de septembre 1956 à la Sorbonne), dont les ferments figurent dans le texte plus rare «L'Impossible contact» (1948). Dans son Cahier, Césaire décrivait bien sa négritude comme n'étant «ni une tour ni une cathédrale». Et il faut relire la lettre à Thorez pour mesurer l'actualité formidable du propos. «Il y a deux manières de se perdre : par ségrégation murée dans le particulier ou par dilution dans l'universel». «Ma conception de l'universel est celle d'un universel riche de tous les particuliers, approfondissement et coexistence de tous les particuliers. Alors ? Alors il nous faudra avoir la patience de reprendre l'ouvrage, [...] la force d'inventer au lieu de suivre [...]».

Valérie Marin La Meslée



Sport scolaire

5 fédérations sportives ont signé des accords

LA FÉDÉRATION algérienne du sport scolaire (FASS) a signé, jeudi à Alger, cinq accords de coopération avec cinq fédérations sportives nationales, afin de donner une impulsion au sport au niveau des établissements scolaires notamment du cycle primaire dans le but de détecter des «jeunes talents et des futurs champions». Le président de la FASS, Abdelhafid Izem, a indiqué dans son allocution d'ouverture que «ces accords visent à soutenir le sport dans les écoles qui regroupent un nombre important de disciplines et de spécialités

dans toutes les catégories d'âge, en mesure d'assurer l'avenir du sport algérien au niveau des jeunes talents». Ces accords signés au siège du Comité Olympique et sportif algérien (COA) à Alger, en présence des présidents des fédérations sportives concernées et du président du COA, Mustapha Berraf, également président de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), l'ont été avec les fédérations de karaté-do, des échecs, de luttas associées, de natation et de tennis de table.

FASM

Ben Messaoud nouveau DTN

ASMA Ben Messaoud a été désignée à la tête de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), chargée des écoles de Karting et du motocross, a appris l'APS jeudi de l'instance fédérale. «La nouvelle responsable sera chargée du dossier des jeunes talents au niveau des écoles de Karting à Chéraga (Alger) et celle

du motocross, située au niveau du circuit de Zéralda», a expliqué Karim Benhamiche, président de la FASM. Le même responsable a indiqué que «la nomination de Ben Messaoud répond aux dispositions de la loi qui nous exige de faire appel aux diplômés de l'Ecole nationale supérieure des sciences et de la technologie du sport (ENS/STS)».

World Cadet Challenge 2019

Azzala et Belache avec l'équipe africaine

LES PONGISTES algériens Abderrahmane Azzala et Melissa Belache ont été retenus par la Fédération africaine de tennis de table (ATTF), dans les sélections africaines (garçons et filles), pour la World Cadette Challenge (WCC) 2019, qui aura lieu en Thaïlande en novembre prochain, rapporte jeudi le site ITTF-Africa Media.

Outre Melissa Belache, l'équipe féminine africaine comprendra également la Nigérienne, Sukurat Aiyelabegan, la Tunisienne Maram Zoghliani et la championne africaine cadets et capitaine de l'équipe, l'Égyptienne Hana Goda.

Pour sa part, l'Algérien Abderrahmane Azzala compose-

ra l'équipe masculine cadette, aux côtés du champion d'Afrique nigérian Taiwo Matti, du Tunisien Habib Ameur et de l'Égyptien Mohamed Sameh.

Le Nigeria chez les garçons et l'Égypte en filles seront les porte-drapeaux du continent africain lors des deux compétitions, après avoir été finalistes des épreuves par équipes juniors et féminines lors des Championnats africains juniors et cadets ITTF 2019 organisés à Accra, au Ghana, du 7 au 13 avril dernier.

Le Nigeria avait battu l'Égypte (3-0), alors que l'Égypte s'est vengée en cadette en surclassant le Nigeria en finale féminine (3-0).

Fédération algérienne de cyclisme L'AG extraordinaire ajournée

L'ASSEMBLÉE générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), prévue ce jeudi au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), a été finalement reportée à hier vendredi (10h00), faute de quorum.

Sur les 43 membres que compte l'Assemblée générale de la FAC, seuls 20 se sont présentés et en application à l'article 12 des statuts et règlements de l'instance fédérale, l'AG extraordinaire a été reportée à vendredi (10h00) au Complexe sportif de Ghermoul, même si le quorum n'est pas atteint.

«Je demande aux membres de l'assemblée générale de mettre la main dans la main pour l'intérêt de la discipline qui traverse une période très complexe suite à la démission de son président. L'AGEx se tiendra vendredi (10h00) quel que soit le nombre de membres présents. Le MJS accompagnera cette fédération afin de préparer l'as-

semblée qui élira le prochain président dans les plus brefs délais», a déclaré Bouzid Farid, représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'ordre du jour de cette AG extraordinaire est consacré à l'installation des Commissions de candidature et de recours en vue de l'élection du prochain président de l'instance fédérale.

Onze ligues et quatre clubs affiliés à la FAC avaient décidé de boycotter l'assemblée générale extraordinaire (AGEx) tout en dénonçant l'«ingérence» du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans les affaires internes de l'instance fédérale.

Les membres contestataires demandent à l'actuel bureau fédéral de présenter d'abord les bilans moral et financier aux membres de l'assemblée générale qui l'ont élu, par respect, par déontologie, mais surtout par la force de la loi et des statuts de la FAC.

Ligue 2 Mobilis (28^e journée)

Le WAT en danger, l'ASO pour en profiter

■ Le leader de la Ligue II Mobilis, le WA Tlemcen, sera en danger lors de cette 28^e journée en se rendant à Boussaâda pour affronter l'Amal local.

Par Mahfoud M.

Avant profité des sanctions prononcées par la LFP contre l'ex-leader, le NC Magra, l'ASO souhaite maintenant garder cette place le plus longtemps possible pour pouvoir décrocher le billet de l'accession. Avant cela, les Zianides devront bien négocier cette sortie dans la région du Hodna. Les Tlemcéniens ont, certes, pour habitude de bien négocier leurs sorties, mais ils se doivent d'être sur leurs gardes lors de cette empoignade. De son côté, l'ASO Chlef qui partage la première place avec le WAT aura la tâche relativement facile en donnant la réplique au MC El Eulma. En effet, les Chéliéfiens ne comptent pas rater l'occasion qui se présente à eux en recevant à domicile cette formation eulmie qui ne réussit pas matchs à l'extérieur de ses bases. Les poulains de Zaoui savent ce qui les attend et se donneront à fond pour prendre les trois points du succès qui restent très importants pour eux. Pour sa part, la formation sudiste de l'US Biskra aura fort à faire lors de cette journée vu qu'elle croise le fer avec un concurrent direct pour l'accession, à savoir, le RC Rézilane.



Les Zianides ne comptent pas lâcher la première place

Malgré cela, les gars des Zibans se donneront à fond pour réussir cette sortie et ajouter trois précieux points à leur escarcelle, ce qui reste dans leurs cordes d'autant plus qu'ils seront soutenus, pour la circonstance, par leurs nombreux fans qui tenteront de les porter à la victoire. S'étant vu défalquer quatre points après les regrettables événements du match face au MCS, le NC Magra ne compte pas baisser les bras pour la suite de la compétition. Le club se donnera à fond pour revenir aux premières loges

et pour cela il lui faudra bien négocier ce déplacement à Annaba où il y affrontera l'Union locale.

M. M.

Le programme :

Samedi 20 avril à 16 :

JSMB-USMH
MCS-JSMS
USMAN-NCM
USMB-ESM
ASO-MCEE
USB-RCR
RCK-ASMO
ABS-WAT

La 29^e journée décalée au 28 avril

La 29^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis, précédemment programmée le 27 avril, a été décalée au 28 avril, a

indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette modification a été imposée par la programmation le 25 avril de la rencontre des 1/2 finales retour de la Coupe d'Algérie entre la JSM Béjaïa et l'ES Sétif, précise la LFP sur son site officiel.

Les 3 dernières journées se dérouleront comme suit:

20 avril 2019:

28ème journée du championnat de Ligue 2

28 avril 2019:

29ème journée du championnat de Ligue 2

4 mai 2019:

30ème journée du championnat de Ligue 1.

CAN-2019

3 arbitres algériens au rendez-vous

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu trois arbitres algériens, dont le directeur de jeu Mustapha Ghorbal, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Égypte (21 juin - 19 juillet). Outre Ghorbal, l'Algérie sera représentée par les deux arbitres assistants : Mokrane Gourari et Abdelhak Etchiali. L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef, blanchi par la CAF dans une affaire de corruption, ne figure pas parmi les 27 arbitres centraux. En revanche, le Zambien Janny Sikazwe, suspendu puis blanchi par l'instance continentale dans une affaire de corruption, figure bien sur la liste. La Tunisie et l'Égypte (pays organisateur) arrivent en tête des pays en

nombre d'arbitres sélectionnés par la CAF avec 5 referees pour chaque pays. Les 27 arbitres et 29 arbitres assistants participeront à un stage de préparation qui se tiendra à Rabat (Maroc) du

28 avril au 5 mai prochain. A la CAN-2019, l'Algérie évoluera dans le groupe C en compagnie du Sénégal, le Kenya, et la Tanzanie.

Liste des arbitres centraux :

Mustapha Ghorbal (Algérie), Helder Martins Rodrigues De Carvalho (Angola), Joshua Bondo (Botswana), Pacifique Ndobihawenimana (Burundi), Alioum Néant (Cameroun), Amine Mohamed Omar (Égypte), Gehad Gerisha (Égypte), Mahmoud Zakaria El-Banna (Égypte), Bamlak Tessema (Éthiopie), Eric Arnaud Otago Castane (Gabon), Gassama Bakary Papa (Gambie), Daniel Nii Ayi Laryea (Ghana), Peter Waweru (Kenya), Mahamadou Keita (Mali), Redouane Jied (Maroc), Noureddine El-Jaafari (Maroc), Jackson Pavaza (Namibie), Jean-Jackes Ndala Ngambo (RD Congo), Louis Hakizimana (Rwanda), Magette Ndiaye (Sénégal), Bernard Camille (Seychelles), El-Fadil Mohamed Hussein (Soudan), Victor Miguel De Freitas (Afrique du Sud), Sadok Selmi (Tunisie), Youssef Essrayr (Tunisie), Guirat Haythem (Tunisie), Janny Sikazwe (Zambie).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alger/à partir de lundi

Suspension de l'eau potable dans 6 communes

UNE SUSPENSION de l'alimentation en eau potable interviendra dans six communes de l'Est d'Alger à partir de lundi prochain pour des travaux de raccordement sur le réseau d'une canalisation de transport, a indiqué vendredi un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL). «Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019, et afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de l'Est d'Alger, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL), procédera du lundi 22 avril à 8h au mardi 23 avril à 8h au raccordement sur le réseau SPIK d'une canalisation de transport nouvellement posée sur 8,2 km ainsi que de la localité du Hamiz pour sa sécurisation à partir des eaux du barrage de Keddara», a précisé le communi-

qué. Ces travaux de raccordement engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes suivantes : Bordj El Bahri, Bordj El Kifan, Dar El Beida, Bab Ezzouar, El Harrach et El Mohammadia, a ajouté la même source. SEAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la journée du mardi 23 avril 2019 et se stabilisera totalement durant la nuit du mardi 23 avril au mercredi 24 avril 2019. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers), rassure la même source. La SEAL met à la disposition de sa clientèle le numéro de son Centre d'accueil téléphonique, 1594, accessible 7j/7 et h24, pour toute information. G H

6E LABORATOIRE D'ALGER - ATELIER DE REALISATION DOCUMENTAIRE

Ouverture de l'appel à candidatures

DANS le cadre de ses actions de coopération, l'Institut français d'Algérie soutient le développement de la création cinématographique en Algérie et la professionnalisation des acteurs de ce secteur. Pour la sixième année consécutive, l'Institut français d'Algérie et le Festival Premiers Plans d'Angers organisent le Laboratoire d'Alger, un atelier orienté vers la réalisation documentaire et la pratique du son. Depuis 2014, une soixantaine de professionnels algériens ont été accompagnés dans l'écriture et la réalisation de films documentaires qui sont projetés en Algérie puis en France au Festival Premiers Plans d'Angers. Cette formation a donné lieu à des succès très remarquables. En effet, de nombreux films réalisés dans ce cadre ont été diffusés dans plusieurs festivals à travers le monde et ont remporté une quinzaine de prix internationaux. Ces ateliers permettent également aux professionnels du secteur de tisser des partenariats utiles. Cette année encore, trois films documentaires seront réalisés dans le cadre du Laboratoire d'Alger par des équipes composées de 4 professionnels : un réalisateur, un

cadreur, un ingénieur du son et un monteur.

La session de formation 2019 se déroulera en deux temps :

· Du 21 au 23 juillet 2019 pour les repérages et l'écriture

· Et du 10 au 29 septembre 2019 pour le tournage et le montage des films

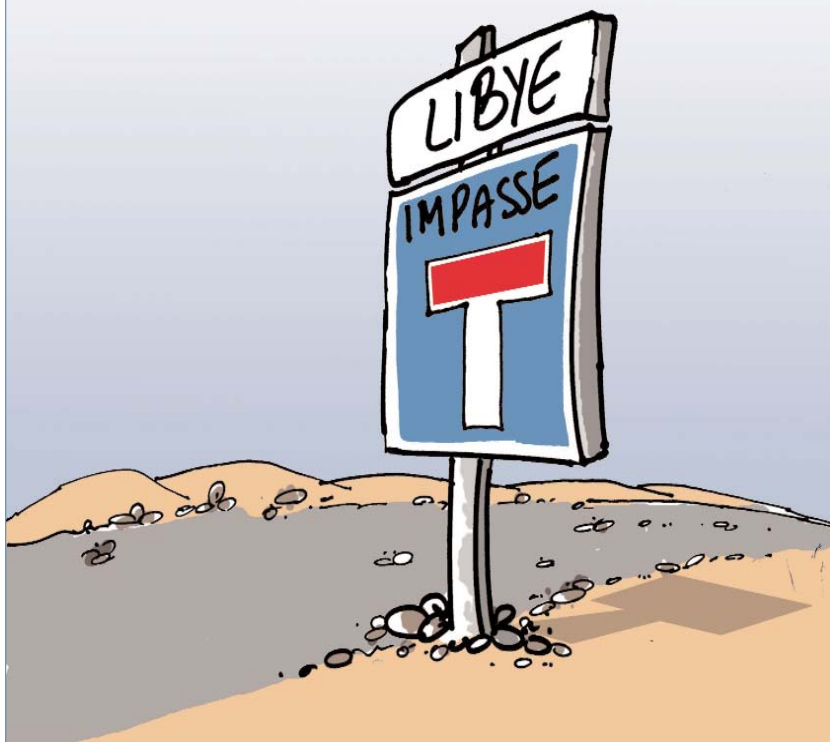
Ouverture aux professionnels : Ce laboratoire est réservé aux candidats algériens ayant déjà une pratique professionnelle du tournage et du montage et si possible du documentaire. Sont recherchés des réalisateurs, monteurs, cadreur et ingénieurs du son. Les étudiants en fin de cursus professionnel sont acceptés. Les candidats doivent avoir entre 18 et 55 ans.

Retrouvez les modalités de participation et le programme du Laboratoire 2019 à l'adresse suivante : <https://www.if-algerie.com/appel-a-candidature-6eme-laboratoire-def.pdf>

Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 mai 2019 remplir la fiche d'inscription (ici) et l'envoyer par courriel à l'adresse suivante : abdenour.hochiche@if-algerie.com

Communiqué

LA CRISE LIBYENNE TOUJOURS SANS ISSUE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cinéma

Un film algérien sélectionné au Festival de Cannes

■ Ce long métrage (1h30) de Mounia Meddour revient sur le quotidien de jeunes femmes en Algérie dans les années 1990...

Par Racim C.

Le film «Papicha» de Mounia Meddour a été sélectionné au Festival de Cannes 2019, a révélé la sélection officielle dévoilée jeudi. Le film, une production avec une contribution France (36.72%), Algérie (32.81%) et Belgique (30.47%), réalisé en 2018, a été classé dans la catégorie «Un certain regard» de la 72e édition du festival qui se tiendra du 14 au 25 mai. Ce long métrage (1h30) de Mounia Meddour revient sur le

quotidien de jeunes femmes en Kaboul», inspiré du livre éponyme de Yasmina Khadra, est également sélectionné.

R. C.

Tennis/Monte-Carlo

Novak Djokovic éliminé en quarts par Daniil Medvedev

LE N.1 MONDIAL Novak Djokovic a été éliminé en quarts de finale du Masters 1000 de Monte-Carlo vendredi par le Russe Daniil Medvedev (14e), vainqueur 6-3, 4-6, 6-2. En demi-finales de ce premier grand tournoi sur terre battue de la saison, Medvedev affrontera un autre Serbe, Dusan Lajovic (48e).

R. S.

Boumerdès

Une cache d'armes et de munitions découverte

Une cache d'armes et de munitions, contenant un lance roquette, une mitrailleuse, deux roquettes et une charge explosive, a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération de fouille et de recherche menée jeudi à Boumerdès, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 18 avril 2019 lors

d'une opération de fouille et de recherche menée à Boumerdès (1ère Région militaire), une cache d'armes et de munitions contenant un lance roquette de type RPG-7, une mitrailleuse de type FMFK, deux roquettes pour RPG-7, une charge explosive, un poste radio, ainsi qu'une quantité de munitions (113 Balles)», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Tamarasset et Bordj

Badji Mokhtar, 9 orpailleurs et saisi 2 véhicules tout-terrain, 4 groupes électrogènes, 3 marteaux piqueur, un détecteur de métaux et une quantité de carburant, tandis que des unités des Gardes-frontières ont mis en échec des tentatives de contrebande de plus de 8224 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref, ajoute le communiqué. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, lors de différentes opérations, à Bechar,

Tlemcen, Ain Defla et Tébessa, 10 narcotrafiquants et saisi 218 kilogrammes de kif traités, 6173 comprimés psychotropes, 4 véhicules et une motocyclette», indique-on. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP et les éléments des Gardes-frontières «ont intercepté 26 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tiarret et Ain amenas», conclut le MDN.

R N